

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Date : 17/06/21

Lieu : visioconférence

Durée : 2h

Personnes présentes : Enseignants : Audrey Schmitt, Aurélie Vernassier, Elisabeth Billieux, Blandine Turki, Cédric Myotte-Duquet, Aude Girerd, Véronique Masson, Gabriel Surdyk, Anne-Françoise Caré ; Maire : Yves Guyen ; adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain ; Rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; Représentants de parents d'élèves : Nadège Najib, Doriane Boiteux, Nathalie Mélières, Valérie Schmitt, Marie Richet, Charlotte Schneiter ; Coup de Pouce : Valérie Kolmayer ; UFCV : Lucile Canas, Youcef Zegai.

Absents, excusés : Noémie Cuccureddu, Aurélien Loye, Linda Fekkar, Marie Stantina, Céline Barras, Anne-Sophie Balp, Sandra Labaune.

### 1/ Rentrée 2021-2022

Pour information, depuis le matin-même, le port du masque est obligatoire seulement dans les espaces fermés à l'école.

\* **Rythmes scolaires** : retour à la semaine de 4 jours à la rentrée avec les horaires suivants 8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

\* **Équipe enseignante** : départ des personnes nommées à titre provisoire : Mmes Billieux, Cuccureddu, M. Surdyk, Myotte-Duquet. Mme Turki occupera à partir de septembre 2021, et pour une durée de 4 ans, de nouvelles fonctions en dehors de l'école. Elle reste titulaire de son poste à Ecole-Valentin.

\* **Effectifs** : les effectifs attendus à la rentrée 202-2022 sont les suivants : 7 classes, 171 élèves (actuellement 161). Moyenne : 24,4 élèves par classe. Les préconisations du ministère sont 24 élèves maximum par classe en CP et CE1.

CP →	33
CE1 →	39
CE2 →	34
CM1→	25
CM2→	40

Prévisions rentrée 2021-2022 : arrivée de 33 CP, départ de 28 CM2

Prévisions rentrée 2022-2023 : arrivée de 21 CP, départ de 40 CM2

Une vigilance est de mise pour la rentrée 2022/2023 quant aux seuils de fermeture de classe (baisse d'effectif transitoire).

Pour des raisons sanitaires, il n'y aura pas de réunion pour les nouvelles familles qui inscrivent leur enfant. Un livre numérique devrait être créé avec l'aide d'Eric Gris-Perez, Enseignant Référent pour les Usages du Numérique (ERUN). On pourra y trouver une sorte de visite virtuelle de l'école. M. Yildirim propose que les enfants du CME soient impliqués dans cette création. Ce livre devrait être mis en ligne (blog de l'école, lien sur le site de la mairie) et/ou envoyé par mail pour présenter l'école.

\* **Fournitures** : L'école va commander les cahiers et une grande partie des fournitures scolaires comme l'année dernière. La liste des petites fournitures à acheter pour la rentrée sera remise aux familles.

Les listes seront envoyées par mail et/ou mises en ligne sur le blog, ainsi que sur le site de la mairie. Après discussion, cette proposition reçoit l'accord du conseil d'école.

Mme Schneiter s'inquiète de la répartition des élèves dans les classes à la rentrée : pourront-ils retrouver leurs camarades dont ils ont été éloignés cette année à cause du protocole sanitaire (notamment pour les élèves de

classe à double niveau) ? L'équipe assure que tout est fait pour qu'une alternance ait lieu de façon à ce qu'aucun élève ne suive sa scolarité uniquement en double niveau par exemple (dans la mesure du possible selon les effectifs).

## 2/ Activités pédagogiques

→ **Visite du collège Camus** : Mardi 8 juin matin, les élèves de CM2 se sont rendus au collège Albert Camus à Besançon. Une présentation du fonctionnement du collège a été faite par Mme Seguin, principale-adjointe. Mme Davron, professeur de français, puis Mme Perrey, professeur d'arts plastiques, ont fait visiter le collège aux élèves de CM2. Un petit goûter a été offert. Les photos sont visibles sur le site de l'école.

→ **École et Cinéma** : Avec l'évolution des mesures sanitaires et la succession des protocoles sanitaires, les cinémas ont rouvert. Plusieurs informations contradictoires se sont succédées sur l'accueil ou pas des scolaires. Finalement, la projection du film « Shaun le mouton » a été proposée pour toutes les classes inscrites. CP, CM1, CE2, CP/CE1 : vendredi 18 juin ; CE1 et CM2 : lundi 14 juin, CM1/CM2 : mardi 22 juin.

→ **Prévention routière** : Vendredi 28 mai matin, l'association Prévention Routière est intervenue dans l'école (élèves de CM2 non brassés) pour aider à encadrer un gymkhana à vélo (parcours d'adresse), ainsi qu'un parcours urbain reconstitué pour mettre en application le code de la route.

→ **Chorale** : « La Citadelle chante » maintient l'opération entre le 21 et le 25 juin 2021. La classe de CE1 participe avec Mme Turki et se rend à la citadelle vendredi 25 juin pour chanter à 11h30. La classe passera toute la journée à la Citadelle. Mme Turki réunira à nouveau la chorale de classe vendredi 2 juillet, à 18h30, dans la cour de l'école pour chanter devant les parents. M. Guyen autorise l'école à occuper la cour ce soir-là. La mairie est remerciée aussi pour le prêt de l'ampli. Vendredi 18 juin, la chorale sera filmée et la vidéo sera diffusée sur le blog de l'école.

→ **Jouons la carte de la fraternité** : Les élèves de la classe de CM2 ont participé à raison de deux séances de production d'écrit avec M. Myotte-Duquet et les cartes postales vont être envoyées.

→ **Intervention de l'UFCV** : Maud Bensaïd et Vivien Pianet sont venus ce matin, jeudi 17 juin, pour animer le jeu Socio Rezo auprès des deux groupes de CM2 (une séance avec les CM2 de la classe de CM1/CM2 et une séance avec ceux de la classe de CM2). Ce serious game traite des risques liés à l'usage d'internet. Il complète les ateliers menés en cycle 3 pour l'amélioration du climat scolaire.

→ **Intervention de Sandrine Bermond-Napoleone (cellule climat scolaire du rectorat)** : dans la classe de CP/CE1 mercredi 2 juin et jeudi 10 juin pour améliorer le climat scolaire. Des jeux de cour ont été élaborés collectivement avec les élèves. Ils changent tous les jours et permettent d'éviter les jeux de ballon qui étaient sources de conflits.

→ **Réflexion en équipe sur l'éventualité d'une randonnée / pique-nique**. Les mesures sanitaires fluctuantes n'ont pas permis de mettre en place des sorties plus élaborées. Mme Kolmayer évoque la possibilité que Coup de Pouce offre un goûter aux élèves de l'école.

### 3/ Comptes de l'école

Le solde de la coopérative scolaire se monte à 3 741,72 euros.

Budget municipal 2021 :

- Une enveloppe de 34 € par élève (effectif de septembre année N – 1) d'un montant de 5 678 €. Elle comprend les fichiers lecture et maths CP et maths CE1. Actuellement, il reste 5 529,82 €.
- Une ligne budgétaire pour les transports (piscine, ski...) d'un montant de 4 656 €. Il reste 2 174 €.
- Une ligne budgétaire concerne les entrées piscine à hauteur de 1 440 € . Il reste 962,11 €.
- En investissement, la mairie a répondu à l'appel à projets « Socle numérique pour les écoles élémentaires » dans le cadre du Plan de Relance et le dossier a été accepté. En conséquence, 32 120,73 € sont inscrits au budget communal pour équiper l'école. Une subvention sera ultérieurement versée à la commune en fonction des dépenses effectivement réalisées. A la rentrée, 4 Vidéo-Projecteurs Interactifs (VPI) pour les classes non équipées, 4 ordinateurs PC et des visualiseurs pour chaque classe devraient être installés. A la Toussaint, 15 tablettes élèves et 19 PC mobiles (15 pour les élèves, 4 pour les enseignants) ainsi que des bornes WIFI seront mis en place. Sous réserve des disponibilités et délais d'intervention des entreprises (travaux d'amélioration électrique), l'ensemble pourrait être installé à la Toussaint. L'école remercie la mairie pour cet investissement.

Mme Beaupain se fait le porte-parole des adjoints au maire : les parents ne devraient-ils pas participer de façon plus importante à l'achat des fournitures scolaires ? L'école explique l'intérêt égalitaire de l'achat des fournitures scolaires : un même accès pour tous les élèves sans distinction. De plus, les familles ont déjà à leur charge une petite liste de fournitures.

### 4/ Bureau des élections

Les élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2021/2022 auront lieu en octobre 2021 (la date sera communiquée ultérieurement). Le bureau sera tenu par : Anne-Françoise Caré (directrice), deux parents élus, Mme Najib qui renouvelle sa participation et Mme Richet. Elles en sont remerciées.

### 5/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

**Périscolaire** : Pour mémoire, les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- favoriser l'autonomie et responsabiliser l'enfant,
- permettre à l'enfant d'éveiller sa curiosité en proposant des temps différents du cadre scolaire,
- proposer un cadre sécurisant et bienveillant pour permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme,
- favoriser la socialisation de l'enfant

Dans le respect du protocole sanitaire, les deux services de midi sont toujours en place avec un animateur par groupe (repas et activité). Sur le temps du soir, chaque groupe classe se répartit dans plusieurs espaces (réfectoire, salle d'activités, extérieur).

Comme avant, à chaque cycle, les animateurs changent de groupe classe.

Le midi, service 1 : Marine CP/CE1, CE2, Johanna CM1 ; service 2 : Thomas et Lisa CP, Marine CE1 CM1/CM2 et Manuella CM2. Le matin, le soir et sur les NAP, Fabienne et Adrien sont présents en plus.

Ludovic ne fait plus partie du périscolaire.

Deux volontaires en service civique s'ajoutent : Lucie (maternelle), Lisa (projet d'éco-citoyenneté) qui interviendra sur les NAP prochains des CM2.

Rémi, stagiaire BPJEPS est en cours de réalisation de projet (sensibilisation autour du handicap).

Effectifs : le matin 20 à 25 enfants ; le midi environ 120 enfants (85 en élémentaire en 2 services) ; le soir 50 dont 35 en élémentaire (moins élevé le lundi).

14 au 18 juin : semaine thématique pour « Voir autrement ». Film final.

Lucile Canas annonce son départ pour la fin août et son remplacement par Thomas Seguin. Son investissement et son professionnalisme sont salués.

« **Coup de pouce** » : La vente de fleurs a bien fonctionné et le bénéfice se monte à 580€. En ce qui concerne la vente de photos scolaires, une dernière commande vient de partir. Pour le moment, le bénéfice s'élève à 432,50€. Les gourdes personnalisées commandées seront remises dimanche 27 juin lors du marché. Une discussion est entamée sur l'opportunité de mettre en place une action afin de financer l'achat des fichiers de mathématiques des élèves de CP. L'école rappelle qu'il s'agit de matériel pédagogique et qu'à ce titre, il est préférable d'en faire l'achat avec un budget municipal.

**Municipalité** : M. Guyen intervient pour signaler que les couloirs du groupe scolaire seront repeints pendant les vacances. Par ailleurs, un message de prévention est adressé aux familles quant à des risques de leptospirose : en effet, des ragondins sont présents dans le ruisseau et leurs urines et excréments peuvent transmettre cette maladie. La mairie intervient pour les éradiquer. Le lavoir ne semble pas concerné.

#### 6/ Questions posées au préalable

Question posée par M. Benkacem : demande de mise en place d'une barrière qui longe la descente vers l'école, le but étant de prévenir les risques lorsque les enfants se déplacent sur la route, alors que le bus est en train de monter ou de descendre. M. Guyen répond que ce n'est pas possible de mettre des barrières partout (coût financier important). Un chemin piéton est accessible depuis le périscolaire où les familles peuvent se garer facilement. Des vérifications sur la vitesse du car de ramassage ont été faites : le véhicule ne dépasse pas 30 km/h sur le circuit. Un seul jour, la vitesse a été relevée à 28 km/h et le chauffeur a été rappelé à l'ordre. Par ailleurs, une action de prévention a été mise en place par le CME et un dépliant de sécurité routière a été donné à chaque élève pour rappeler les bons comportements à adopter par les enfants et les adultes.

Mme Kolmayer ajoute que les 3 places de stationnement sur le côté de la rue de la Carrière sont utilisées pour déposer les élèves à l'école. Monsieur le maire rappelle que le sens interdit s'applique aussi pour l'accès à ces places.

Mme Beaupain précise qu'à partir de septembre 2021, l'accueil de loisirs du mercredi se fera à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Lors du conseil municipal du 2 juillet prochain, nous connaissons le nom du délégataire pour le périscolaire. La procédure de Délégation de Service Public est très encadrée et le nombre de prestataires candidats est tenu secret. Dans cette attente, en accord avec la mairie, l'UFCV a fait remplir les dossiers comme d'habitude afin de faciliter la gestion et ne pas changer les procédures habituelles des familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance,  
Cédric MYOTTE-DUQUET



La présidente du conseil,  
Anne-Françoise CARÉ

